

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

---

EXERCER L'ACCÈS À L'EMPLOI, PÉRENNISER ET ÉTENDRE PROGRESSIVEMENT  
L'EXPÉRIMENTATION TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE COMME  
SOLUTION DE RETOUR À L'EMPLOI POUR LES PERSONNES PRIVÉES DURABLEMENT  
D'EMPLOI - (N° 1484)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 161

présenté par  
Mme Perrine Goulet et Mme Le Nabour

-----

**ARTICLE 3**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
---